

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan, le 18 juin 2015

Sécurité estivale

Sécurisation des zones d'affluence saisonnière par le Groupement de gendarmerie

Le département des Pyrénées-Orientales accueille un afflux conséquent de touristes lors de la période estivale. Ce flux de populations se concentre essentiellement sur la bande côtière depuis la commune du Barcarès jusqu'à Banyuls-sur-Mer. Il s'accompagne d'une augmentation de la délinquance notamment d'appropriation et de troubles à l'ordre public notamment la nuit.

Afin de répondre à cette contrainte majeure, le groupement bénéficie chaque année de renforts de gendarmes mobiles (GM) et de crédits afin de financer l'emploi de réservistes et le détachement de militaires du groupement affectés dans des unités « de l'intérieur » du département.

Le dispositif estival est chaque année réorganisé afin de prendre en compte le « Retour d'Expérience » (RETEX) de l'année précédente et le volume et la période des renforts accordés. L'objectif permanent est d'assurer une optimisation des moyens humains pour prévenir au mieux les actes de délinquance et les troubles à l'ordre public.

1/ Les renforts 2015 : une situation plus favorable que l'été 2014

- Le groupement bénéficiera dès le 22 juin de renforts de gendarmerie mobile (2 pelotons à 16). L'arrivée de renforts GM se poursuivra par vagues successives (1er juillet, 17 juillet, 21 juillet) pour atteindre un plafond de 96 militaires. Ce volume total sera présent jusqu'au 29 août.
Pour mémoire, en 2014, le groupement n'a bénéficié de GM qu'à compter du 17 juillet.
- Les crédits accordés permettront de financer l'emploi de 46 réservistes par jour pendant les 2 mois de l'été.
- Ils financeront également le détachement de 13 militaires du groupement affectés dans des brigades de l'intérieur à moindre activité afin de renforcer les brigades côtières (notamment en officier de police judiciaire).

2/ Un dispositif permettant d'optimiser la présence sur le terrain

- Les RETEX précédents démontrent la nécessité d'occuper voire de saturer le terrain dans les lieux les plus exposés aux actes de délinquance et de troubles à l'ordre public.
- La multiplication dans le passé de postes provisoires côtiers a sédentarisé des renforts (attente d'éventuels plaignants) au détriment des patrouilles de prévention de proximité.

Seul le poste provisoire du Barcarès a démontré une activité importante qui justifie pleinement son ouverture cet été. La proximité des brigades de Saint Laurent de la

Salanque et de Canet en Roussillon permet de pas renouveler l'ouverture cet été des postes provisoires de Torreilles et de Sainte-Mairie. En revanche, ces communes bénéficieront de patrouilles dynamiques afin d'occuper le terrain.

Les brigades côtières de Saint Laurent, de Canet en Roussillon, de Saint Cyprien, d'Argelès sur Mer et de Port-Vendres bénéficieront de renforts internes pour faire face à l'activité judiciaire accrue (accueil du public pour prise de plaintes, ...).

- 5 Détachements de Sécurité et d'Intervention de GM seront armés et implantés à Le Barcarès, Canet, St Cyprien, Argelès, Port Vendres. Ils assurent un rôle essentiel dans la prévention de la délinquance et le maintien de l'ordre public, notamment la nuit (Argelès plage, Collioure, Canet,...).
- Un détachement de prévention de proximité composé de réservistes participera également à la prévention de la délinquance.

Sous réserves de l'absence d'un changement d'emploi des renforts GM annoncés, le groupement devrait bénéficier cet été d'une situation favorable pour faire face aux différents enjeux sécuritaires de l'été et notamment aux événements du début de l'été (Electrobeach, fêria de Céret, Déferlantes d'Argelès) pour lesquels le groupement n'avait pas obtenu de renforts extérieurs en 2014.

